



CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DU SAINT-GALL

Dimanche 23 juin 2024

à la suite de la Réunion des Associations

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée par le Président ;
 2. Liste de présence (émargement) et remise des bulletins de vote ;
 3. Désignation des scrutateurs ;
 4. Scrutin C.S.N., puis C.S.R. et C.S.D. ;
 5. Dépouillement ;
 6. Proclamation des résultats ;
 7. Clôture par le Président de la C.S.N.
- Toutes les pièces inhérentes à ces élections sont disponibles sur le site www.ffbsq.fr, avec le lien ci-joint, <https://www.ffbsq.fr/quilles-saint-gall/fr/comite-national/a-g-elections/elections> et en pièce jointe de ce courrier.
 - La présence des présidents d'associations ou de leurs représentants est nécessaire.

Le Secrétaire de la C.S.N.
Patrice CARTIGNY